

**2011/3249 - Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacles et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : Association des Festivals / Société de Musique de Chambre de Lyon - Piano à Lyon - Association YAM - Mairie du 1er arrondissement - Association CALA - Mairie du 3e arrondissement. Montant total des exonérations : 28 972,90 euros HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 21/02/2011, p. 0276)**

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)